

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Skikda
Identification fiscale N° 000216299033049
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE
N° 02/AT/DOT 21/SDFS/DAL/2023

La Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Skikda lance l'avis de Consultation Nationale Ouverte pour la conclusion d'un contrat à commande portant sur :

ACQUISITION FOURNITURES DE QUINCAILLERIE AU PROFIT DE LA DOT DE SIKKDA

Condition D'Eligibilité

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules les commerçants qualifiés dans le domaine commerce de la quincaillerie possédant **registre de commerce dans le domaine contenant l'un des codes d'activités suivant** : «504104, 503202, 503203, 304102 »

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE SIKKDA
Département des Achats et Logistique
Cité Les Allées Du 20 Aout 55 Skikda

Contre le paiement de **mille dinars (1000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire

N° **001.00743.0300.000.115/91.Agence BNA Skikda.**

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un dossier administratif
2. Une offre technique.
3. Une offre financière.

1 -DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant

- Une déclaration de probité, **renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en ANNEXE 01** ;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ;
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité ;

2 -L'OFFRE TECHNIQUE : Dans une enveloppe à part contenant

- Une déclaration à souscrire **renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en ANNEXE 02** ;
- Le présent cahier des charges.
- Les références professionnelles du soumissionnaire

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Skikda
Identification fiscale N° 000216299033049
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

3 - L'OFFRE FINANCIERE : dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission : **renseignée, datée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en ANNEXE 03.**
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté.

Le bordereau des prix unitaires ainsi que le détail quantitatif et estimatif seront remplis attentivement, sans rature ni surcharge, en chiffres et en lettres.

Si le bordereau des prix est incomplet ou inexploitable (raturé, surcharge, illisible...), l'offre sera rejetée.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'avis de consultation ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

Les soumissionnaires sont tenus de présenter leurs offres de la manière suivante :

- 1- Une 1^{ère} enveloppe fermée contenant le dossier administratif portant la mention apparente « **DOSSIER ADMINISTRATIF** » ;
- 2- Une 2^{ème} enveloppe fermée contenant l'offre technique portant la mention apparente « **OFFRE TECHNIQUE** » ;
- 3- Une 3^{ème} enveloppe fermée contenant l'offre financière et portant la mention apparente « **OFFRE FINANCIERE** » ;

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA
Avis de Consultation Nationale Ouverte
N° 02/AT/DOT 21/SDFS/DAL/2023
ACQUISITION FOURNITURES DE QUINCAILLERIE AU PROFIT DE LA DOT DE SKIKDA
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqués ci-dessus la DOT de Skikda ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

La durée accordée pour la préparation des offres est de **15 jours** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web d'Algérie Télécom : www.at.dz.

L'avis de consultation, objet du présent cahier des charges, est rédigé en langue arabe et en langue française, il est publié sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

NIS : 000 216 290 656 936

ALGERIE TELECOM/SPA RC 02B 18083

Capital Social : 115 000 000 000 DA

Direction opérationnelle des télécommunications Skikda

Siege Social : Les Allées du 20/08/1955 Skikda

NIF : 000 216 001 808 337

www.algeriatelecom.dz

Email : contact-dot-skikda@at.dz

Tél : +213(038)721572

fax : +213(038)721901



ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Skikda
Identification fiscale N° 000216299033049
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14 H 00.
Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent vingt (120) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.